



Des villageois de Belanting, Indonésie, avec une carte représentant les risques pesant sur le village, les points de rassemblement d'urgence et les itinéraires d'évacuation. Une approche communautaire exhaustive est essentielle pour une bonne gestion des risques. Photo : Rodrigo Ordóñez/Oxfam

# FAIRE FACE AU RISQUE

Options et défis pour des systèmes de financement et d'assurance face aux risques climatiques/de catastrophe qui bénéficient aux personnes pauvres

Résumé



OXFAM

Il est absolument vital d'atténuer les conséquences des catastrophes sur les populations pauvres. Le financement de la lutte contre les risques climatiques/de catastrophe pourrait jouer un rôle crucial s'il s'inscrit dans une approche qui inclut la réduction des risques, s'il renforce la protection sociale et s'il repose sur une réelle participation de la société civile.

L'assurance, en tant que volet du financement de la lutte contre les risques, pourrait pour sa part jouer un rôle de soutien à condition d'être soigneusement conçue en gardant à l'esprit les limitations, dont le risque d'aggraver les inégalités de revenus et entre les femmes et les hommes.

Le partenariat mondial InsuResilience devrait apporter des preuves supplémentaires de ce qui fonctionne pour les personnes pauvres, investir dans des modèles commerciaux en faveur des personnes pauvres et veiller à ce que les programmes d'assurance développés s'inscrivent dans une approche plus vaste de la réduction des risques et des inégalités qui rendent les populations vulnérables face aux catastrophes.

Le rapport complet est disponible en anglais à l'adresse <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/facing-risk-options-and-challenges-in-ensuring-that-climatedisaster-risk-financ-620457>

© Oxfam International avril 2018

Ce document a été rédigé par Debbie Hillier. Oxfam tient à remercier de nombreux membres du personnel de programme et des politiques dans toute l'organisation, ainsi que les relectrices et relecteurs externes, notamment Charles Stutley et Richard Carpenter, pour leur participation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des thématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :  
[advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. E-mail : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de mise sous presse.

Traduit et relu de l'anglais par eXcelLingua et Barbara Scottu

Publié par Oxfam Grande-Bretagne pour Oxfam International sous le numéro ISBN 978-1-78748-230-2 en avril 2018.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

# RÉSUMÉ

---

Les catastrophes naturelles se multiplient et sont de plus en plus dévastatrices. On estime qu'elles plongent 26 millions de personnes dans l'extrême pauvreté chaque année<sup>1</sup>. Elles sont aussi à l'origine d'un accroissement des inégalités, les personnes pauvres étant les plus durement touchées et les moins à même de se relever, par rapport aux plus riches. Pour toutes ces raisons, l'objectif de réduire les conséquences des catastrophes sur les populations pauvres est absolument vital. Ce rapport cherche à déterminer si et comment les investissements internationaux dans des systèmes de financement et d'assurance face aux risques climatiques/de catastrophe (à l'exclusion d'autres formes d'assurance telles que les couvertures maladie et les assurances-vie) peuvent contribuer à cet objectif.

En 2015, les pays du G7 ont convenu d'un objectif de fournir une assurance contre les risques climatiques à 400 millions de personnes pauvres et vulnérables supplémentaires dans les pays en développement d'ici 2020. Cela a donné naissance au partenariat mondial InsuResilience (IGP). En moins de trois ans, 715 millions de dollars ont été levés, dont la majeure partie est destinée à soutenir des programmes d'assurance<sup>2</sup>.

Face au réchauffement rapide de la planète, il convient de privilégier les solutions éprouvées. Pour autant, il y a relativement peu de preuves empiriques quant à l'efficacité des assurances pour soutenir les populations pauvres face aux catastrophes. Bien plus de 100 programmes d'assurance en cas de catastrophe ciblant les populations à bas revenus ont été mis en place à travers le monde<sup>4</sup>, mais les évaluations sur leur impact sont particulièrement rares<sup>5</sup>. On pourrait tout à fait opposer que l'accent mis par InsuResilience sur la *quantité* (sans contrepartie claire en matière de *qualité*) est prématuré.

« Ce ne sont pas les assurances qui feront pousser les récoltes. En revanche, elles peuvent être combinées à l'intégration de mécanismes de réduction des risques tels que le désherbage, l'irrigation et des recommandations sur les périodes de semences opportunes. »

Rahab Kariuki, directeur général, ACRE Africa<sup>3</sup>

## COÛT D'OPPORTUNITÉ

Étant donné que les fonds publics disponibles sont limités, investir dans un domaine exige inévitablement d'investir moins dans un autre domaine. Cela devient d'autant plus pertinent que les programmes d'assurance pour les personnes pauvres nécessiteront vraisemblablement des subventions publiques à long terme, voire indéfiniment. Cette focalisation des dépenses publiques sur l'assurance pourrait donc compromettre les approches éprouvées de gestion des risques.

Par exemple, les programmes de filets de protection sociale constituent des moyens éprouvés pour soutenir les personnes pauvres lorsqu'elles sont frappées par une catastrophe. En 2017, une méta-évaluation portant sur 27 programmes de filets de protection dans 14 pays d'Afrique a clairement révélé des augmentations de la consommation alimentaire et autre, du bétail et des actifs productifs, ainsi que des revenus<sup>6</sup>.

Les mesures destinées à réduire le risque de catastrophe et à s'adapter au changement climatique sont également à la fois efficaces et rentables. Par exemple, une analyse a révélé que 102 des 117 programmes de prévention des risques de catastrophes (PRC) étaient rentables, avec des impacts supérieurs pour les

populations des pays les moins développés<sup>7</sup> ; une autre analyse révèle que les systèmes d'alerte précoce pourraient apporter des avantages 4 à 36 fois supérieurs au coût<sup>8</sup>. Pour autant, la prévention des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique (ACC) restent à ce jour très largement sous-financés.

Les 715 millions de dollars investis dans le travail d'InsuResilience équivalent peu ou prou au montant dépensé chaque année par les bailleurs de fonds internationaux pour la prévention des risques de catastrophes. Ainsi, tout en reconnaissant que des approches innovantes seront nécessaires, il est légitime de s'interroger sur l'affectation optimale des ressources publiques limitées. L'enthousiasme suscité par les systèmes d'assurance, notamment la cible d'InsuResilience, biaise-t-il les efforts et détourne-t-il l'investissement d'interventions mieux établies et éprouvées qui produiraient probablement de meilleurs résultats en matière de réduction des risques auxquels sont confrontées les personnes les plus pauvres dans le monde ?

## CONNAÎTRE LES LIMITES

Cela ne signifie pas que les systèmes d'assurance n'ont aucun rôle à jouer dans la gestion du risque de catastrophe. Toutefois, le suivi et l'évaluation de l'impact, l'analyse des facteurs permettant à toutes et tous un accès équitable à l'assurance et la recherche sur les alternatives et les coûts d'opportunité impliqués exigent un investissement bien plus important. Dans le même temps, il convient de mener un dialogue plus équilibré sur le potentiel des systèmes d'assurance et la prise en compte de certaines des limites et des parts d'incertitude.

Par exemple, l'un des principes suivis par les acteurs dans ce domaine est que l'assurance en cas de catastrophe ne sera vraisemblablement pas rentable dans le cas de catastrophes survenant plus d'une fois tous les sept ans<sup>10</sup>. L'assurance ne peut pas non plus servir à gérer la montée progressive du niveau de la mer, ni tout autre effet graduel du changement climatique, qui sont des certitudes tragiques plutôt qu'un risque. Pourtant, les personnes pauvres souffrent énormément des effets lents, mais inéluctables, du changement climatique, ainsi que des catastrophes fréquentes qui frappent chaque année ou tous les deux ans.

Par ailleurs, malgré le potentiel, très peu d'éléments probants confirment que les systèmes d'assurance encouragent la réduction des risques, et les données sur l'adaptation sont mitigées. Paradoxalement, il est peu probable que les assurances d'indemnité pour les infrastructures encouragent une « reconstruction en mieux », alors qu'il s'agit d'un principe de l'aide efficace après une catastrophe depuis au moins le tsunami dans l'océan Indien en 2004.

Les systèmes d'assurance peuvent également d'accroître les inégalités. En effet, en l'absence de subventions substantielles et bien ciblées, les personnes les plus pauvres sont susceptibles d'être exclues des programmes de micro-assurance (dans lesquels l'individu est le titulaire du contrat) pour des questions d'abordabilité ou de marginalisation politique, sociale ou économique, ou pour d'autres raisons encore. De nombreux programmes sont insensibles aux questions femmes-hommes, si bien qu'ils peuvent exclure les femmes ou amplifier les inégalités au sein des ménages.

Le risque de base (la différence entre l'indemnisation versée et les pertes réelles), qui est un problème fondamental dans les solutions d'assurance fondées sur un indice, signifie que les programmes d'assurance peuvent ne pas du tout réduire le risque

« Nous devrions davantage investir dans la prévention. Tout d'abord parce qu'elle sauve des vies, mais aussi parce qu'elle permet d'économiser de l'argent. »

Enrique Guevara, ancien responsable du Centre national mexicain de prévention des catastrophes, CENAPRED<sup>9</sup>

financier. Si l'on tient compte du coût d'opportunité des primes, les populations ou les gouvernements pourraient même y perdre.

## SYSTÈMES D'ASSURANCE EN FAVEUR DES PERSONNES PAUVRES

La micro-assurance autonome ne semble pas pertinente pour les personnes les plus pauvres, qui sont exposées à de nombreux risques et ont peu de revenus et d'actifs à assurer. Cela pourrait constituer une solution pour empêcher les personnes vulnérables de sombrer dans la pauvreté suite à un choc, mais il convient d'approfondir le travail pour identifier le seuil de revenu ou d'actifs pour que cela soit probant. Les risques climatiques ne sont pas les seuls à peser sur les personnes pauvres. Il convient donc en premier lieu de mieux appréhender les causes profondes de la vulnérabilité. Des approches intégrées alliant des solutions d'assurance à des mesures qui s'attaquent à d'autres contraintes (comme le crédit ou la réduction des risques), à l'instar de R4 et Nataal Mbay, sont plus prometteuses.

Les modèles d'assurance macro et méso (dans lesquels le gouvernement ou un « porteur de risque », comme une coopérative, est le titulaire du contrat) semblent offrir un certain potentiel, surtout s'ils sont intégrés dans des programmes plus vastes destinés à renforcer la résilience. Toutefois, pour garantir que les indemnisations parviennent rapidement aux personnes pauvres, un investissement supplémentaire est requis afin de développer des plans de contingence, des mécanismes de distribution et un ciblage efficaces.

Enfin, il convient de trouver des modèles commerciaux répondant mieux aux besoins des personnes pauvres : à la fois en ajoutant le « p » manquant dans les partenariats public–privé–personnes afin de rééquilibrer les rôles et les intérêts de toutes les parties, et en soutenant les mutuelles et les coopératives qui occupent souvent une place unique pour aider les communautés pauvres.

« Face à la détermination dont font preuve les personnes pour se sortir de la pauvreté, nous devons nous engager à redistribuer le risque et à renforcer l'égalité, en les aidant à prospérer et à se développer plutôt que de simplement faire face et survivre dans un monde où les risques sont de plus en plus forts. »

S.E. Ellen Johnson Sirleaf, ancienne Présidente du Liberia<sup>11</sup>

## DES SOLUTIONS POUR AVANCER

Les systèmes mondiaux de développement, d'adaptation et d'intervention humanitaire sont pratiquement dépassés par l'ampleur des défis auxquels ils sont confrontés. Il est donc indispensable d'investir dans l'innovation. Toutefois, il faut s'appuyer sur un engagement fort en matière d'apprentissage, en veillant à ce que les résultats des investissements accrus dans l'évaluation des impacts soient rapidement transposés dans le développement des programmes. Cela ne doit pas se faire aux dépens de stratégies éprouvées de gestion des risques, en particulier dans un contexte de réchauffement climatique mondial rapide.

L'un des arguments avancés est que les systèmes d'assurance pourraient constituer un outil utile pour les personnes à revenu intermédiaire, libérant ainsi les ressources des gouvernements et des bailleurs pour les personnes vivant dans la pauvreté. Bien que le principe soit séduisant, les enseignements tirés en matière d'assurance maladie révèlent une stratification des services et de l'aide qui a pour conséquence d'amplifier encore les inégalités<sup>12</sup>. L'assurance en cas de catastrophe doit être conçue de sorte à éviter cet écueil.

De façon plus vaste, l'objectif du processus de financement face aux risques climatiques/de catastrophe (assurer une meilleure gestion financière des risques) est clairement positif. Il doit toutefois s'accompagner d'un impératif clair en matière de protection des personnes pauvres, être motivé par la justice climatique (reconnaissance du fait que les personnes les plus durement frappées par le changement climatique sont celles qui en sont les moins responsables, et qu'elles doivent être soutenues) et être mis en œuvre conjointement à des mesures de réduction des risques. Il est sans doute encore plus important que les décisions des gouvernements concernant le financement de la lutte contre les risques soient soumises à examen public et fassent suite à une implication réelle de la société civile dans les pays concernés.

En effet, il ne s'agit en aucun cas de processus purement techniques. Ils impliquent des décisions quant à la réaction à adopter face aux risques variés pesant sur différentes parties de la société (personnes pauvres ou personnes riches, femmes ou hommes) et il convient de déterminer si les gouvernements, les assureurs et les bailleurs combattent, ignorent ou, dans le pire des cas, empirent ces inégalités.

Bien sûr, les programmes d'assurance ne sauraient à eux seuls répondre à tous les besoins humains en cas de catastrophe (les indemnisations versées par les pools d'assurance régionaux sont très faibles par rapport aux sommes sollicitées dans les appels des Nations unies), mais des programmes bien conçus pourraient compléter l'aide si l'on parvenait à trouver le financement. Pour tenir la promesse des Objectifs de développement durable convenus en 2015, à savoir « ne pas faire de laissés-pour-compte », cela doit être associé à un investissement renforcé dans des filets de protection sociale, ainsi qu'à une approche élargie de la réduction des risques et de l'adaptation au changement climatique.

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### Les bailleurs et les gouvernements doivent veiller à ce que les personnes les plus pauvres bénéficient d'une protection

- S'assurer que des **filets de protection sociale** sont disponibles pour protéger les personnes les plus pauvres, financés par une fiscalité progressive<sup>13</sup> et par l'aide internationale. Des mesures de financement face aux risques climatiques/de catastrophe pourraient jouer un rôle dans le financement de systèmes réactifs en cas de choc.
- **Privilégier la réduction des risques et l'adaptation** afin de réduire les risques pesant sur les personnes pauvres. L'investissement public dans le financement face aux risques climatiques/de catastrophe ne doit pas décourager ou détourner l'investissement destiné à la PRC ou à l'ACC. Utiliser la métrique du bien-être de la Banque mondiale (ou un indicateur similaire) pour identifier un ensemble de mesures approprié qui bénéficie aux personnes pauvres<sup>14</sup>.

### Les partenaires IGP doivent identifier le bon équilibre entre les priorités du financement face aux risques climatiques/de catastrophe

- S'assurer que l'objectif d'assurer 400 millions de personnes pauvres ne biaise pas les interventions des programmes. Le partenariat IGP doit fournir **a) des conseils techniques impartiaux et b) un financement** pour toute la gamme d'outils de réduction des risques et de financement face aux risques climatiques/de catastrophe, pas uniquement pour l'assurance, en envisageant un financement

« Les risques sont si nombreux et provoquent tant de situations d'urgence qu'il n'est pas réaliste d'attendre des ménages pauvres qu'ils les enrayent au moyen de la seule stratégie financière des assurances. »

*Portfolios of the Poor<sup>15</sup>*

basé sur les prévisions, des attributions financières et crédits éventuels, des obligations de résilience, etc.

- Développer des **principes en faveur des personnes pauvres** qui guideront le travail du partenariat IGP, inspirés des recommandations du présent document.
- S'assurer que les **programmes de financement face aux risques climatiques/de catastrophe sont favorables aux personnes pauvres et réduisent les risques** : intégrés dans un cadre robuste et complet pour la gestion des risques ; visant explicitement à encourager et à permettre la gestion des risques et à éviter la mauvaise adaptation ; et ayant des plans de contingence, des mécanismes de distribution et des protocoles de ciblage clairs.

**Toutes les parties prenantes doivent s'assurer que les programmes d'assurance et de financement face aux risques climatiques/de catastrophe sont motivés par la demande**

- Fixer des objectifs, des critères de réussite et des indicateurs bien plus clairs sur la réduction de la vulnérabilité des populations affectées.
- Encourager les programmes menés au niveau national et local, à la fois par le gouvernement et par les communautés affectées. Soutenir la pleine participation des communautés affectées et le renforcement des capacités, ainsi que le soutien financier des organisations de la société civile des pays du Sud.
- Soutenir les prestations d'assurance par le biais de coopératives, de mutuelles et de groupes d'entraide, y compris la réglementation appropriée et l'aide à la fédération et à la réassurance.
- Soutenir les partenariats public–privé–personnes, en équilibrant les rôles et les intérêts de toutes les parties afin d'obtenir des résultats efficaces
- Garantir la redevabilité et la transparence. Soutenir une supervision réglementaire et parlementaire plus forte au niveau national, et le partenariat IGP devrait mettre en place un organe indépendant permettant de consigner les problèmes et d'enquêter sur les réclamations.

**Dans les cas où des systèmes d'assurance sont envisagés, toutes les parties prenantes doivent tenir compte des causes profondes de la vulnérabilité et des inégalités**

- **Analyser les causes profondes de la vulnérabilité qui entraîne un risque, notamment les inégalités structurelles** touchant les femmes et les filles, les personnes âgées, les personnes handicapées et les groupes marginalisés et vulnérables.
- Privilégier les options permettant une **distribution plus équilibrée du risque** dans la société et s'assurer que des **mesures pour lutter contre les inégalités (notamment de pouvoir)** sont intégrées ou accompagnent les assurances.
- S'engager à **améliorer l'équité entre les genres** par le biais du développement d'un cadre consacré aux questions femmes-hommes, sur la base de données ventilées, d'une conception sensibles aux questions de genre et de recherches supplémentaires pour accroître l'impact et éviter les conséquences indésirables susceptibles d'aggraver les inégalités existantes.

## Le partenariat IGP doit soutenir l'apprentissage et renforcer la qualité des programmes

- **Compiler des preuves, entreprendre des recherches et se concentrer sur l'apprentissage** pour stimuler un débat éclairé et nuancé et améliorer la qualité des programmes. Les programmes de recherche doivent inclure des travaux visant à identifier les personnes pour lesquelles l'assurance constitue une option efficace et rentable (et celles pour lesquelles elle ne l'est pas), ainsi que des études sur le coût d'opportunité et les alternatives, sans oublier le développement de programmes d'assurance qui soutiennent les capacités d'adaptation.
- Augmenter radicalement le financement et **renforcer le suivi et l'évaluation**. Plutôt que de se concentrer principalement sur le décompte de la couverture (pour atteindre l'objectif de 400 millions de personnes), le suivi et l'évaluation doivent porter sur l'impact en matière de développement, y compris les conséquences sociales et écologiques, qu'elles soient prévues ou non, ainsi que toute mauvaise adaptation. Au moins 5 % des dépenses des programmes doivent être investis dans le suivi et l'évaluation.
- **Développer des outils** pour le secteur. Le partenariat IGP doit développer et/ou promouvoir des normes minimales pour les programmes, un cadre de suivi et d'évaluation, un outil d'analyse des questions femmes-hommes et d'autres outils pour garantir l'impact et la durabilité.

## Tous les bailleurs doivent soutenir la justice climatique

- Conformément aux obligations de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), les bailleurs doivent apporter un **financement prévisible, soutenu et durable** pour la gestion des risques de catastrophes naturelles et l'adaptation au changement climatique, ce qui peut inclure le financement face aux risques climatiques/de catastrophe.
- Développer **des sources de financement alternatives** pour les mesures de financement face aux risques climatiques/de catastrophe qui couvrent les pertes et les dommages, comme les redevances sur l'extraction de carburants fossiles ou les recettes des systèmes de tarification du carbone, afin de diminuer la dépendance vis-à-vis de l'aide.
- Demander aux **partenaires des sociétés d'assurance** de produire des preuves qu'ils ne contribuent pas au changement climatique par le **biais d'autres investissements** dans les carburants fossiles et d'autres secteurs à fortes émissions ou, à l'extrême minimum, qu'ils prévoient de se retirer de tels investissements dès que possible, avec des échéances claires.

« Je suis maintenant convaincu du rôle des systèmes d'assurance dans le domaine étendu du financement de la lutte contre les risques. Mais je tiens aussi à souligner que l'abordabilité peut poser problème, et l'assurance ne doit pas être considérée comme la panacée. Elle doit être envisagée comme une partie d'une boîte à outils globale comprenant aussi des investissements pour la réduction des risques et de la vulnérabilité. »

Ronald Jackson, directeur général, Caribbean Disaster Emergency Management Agency (CDEMA)<sup>16</sup>

### Programmes d'assurance d'Oxfam

Ce rapport s'appuie sur le travail d'Oxfam concernant les systèmes d'assurance.

- Le programme le plus vaste et le plus connu est R4 - Initiative en faveur de la résilience des communautés rurales, un partenariat entre Oxfam Amérique et le Programme alimentaire mondial (PAM). Il est surtout établi en Éthiopie et au Sénégal, et le PAM étend actuellement le programme au Malawi, à la Zambie, au Kenya et au Zimbabwe. Il cible les personnes en situation d'extrême pauvreté et comprend un ensemble de mesures : prévention des risques de catastrophes naturelles (PRC), transfert des risques (assurance), réserves pour risques (épargne) et soutien à la prise de risque prudente (crédit). Il permet aux personnes pauvres de s'acquitter de leurs primes d'assurance par le biais de programmes de protection sociale.

- Au Bangladesh, un programme innovant d'indicateur d'inondation au niveau méso couvre les femmes et les hommes sans terres en situation d'extrême pauvreté, qui dépendent du travail rémunéré, en cas d'interruption de l'activité professionnelle. Ce programme a été interrompu un temps par manque de fonds ; il est de nouveau opérationnel, mais doit être déployé à plus grande échelle.
- Des programmes sont en cours de développement aux Philippines (un programme au niveau méso pour les municipalités), au Népal (bétail) et au Sri Lanka (cultures), et d'autres sont en phase exploratoire au Pakistan, au Burkina Faso et au Vietnam.

## NOTES

- 1 S. Hallegatte et al. (2017), *Indestructible : Renforcer la résilience des plus pauvres face aux catastrophes naturelles*. Groupe de la Banque mondiale, série Changement Climatique et Développement. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/25335>
- 2 Au moins 580 millions de dollars, peut-être plus : 550 millions de dollars jusqu'à fin 2016 pour l'objectif InsuResilience (purement aux fins d'assurance) ; 30 millions de livres sterling (39 millions de dollars) du Royaume-Uni, annoncés en juillet 2017 pour le Centre for Global Disaster Protection, dont 8 millions de livres (10 millions de dollars) destinés au financement des primes d'assurance ; 110 millions d'euros (125 millions de dollars) annoncés par l'Allemagne en novembre 2017 pour le partenariat IGP. La répartition n'est pas clairement définie, mais au moins 20 millions d'euros étaient destinés au soutien technique de la Banque mondiale et 15 millions d'euros pour le fonds InsuResilience Solutions Fund.
- 3 Access to Insurance Initiative (2017), *Scaling Up Agricultural Index Insurance in Africa: Building disaster resilience of smallholder farmers*. 10th Consultative Forum. [https://a2ii.org/sites/default/files/reports/10th\\_consultative\\_forum\\_briefing\\_note\\_final.pdf](https://a2ii.org/sites/default/files/reports/10th_consultative_forum_briefing_note_final.pdf)
- 4 Voir par exemple la collection Climatewise : <https://www.cisl.cam.ac.uk/business-action/sustainable-finance/climatewise/pdfs/climatewise-compendium-of-disaster-risk-transfer.xlsm/view>
- 5 J. Hansen et al. (2018), *Climate risk management and rural poverty reduction*. Agricultural Systems. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308521X17307230?via=ihub>
- 6 L. Ralston et al. (2017), *The Impacts of Safety Nets in Africa: What Are We Learning?* Document de travail de la Banque mondiale sur la recherche sur les politiques 8255. <http://documents.worldbank.org/curated/en/436571511364314467/pdf/WPS8255.pdf>
- 7 D. Hugenbusch et T. Neumann (2016), *Cost-Benefit analysis of disaster risk reduction: A synthesis for informed decision making*. <https://www.aktion-deutschland-hilft.de/fileadmin/fm-dam/pdf/publikationen/aktion-deutschland-hilft-studie-zur-katastrophenversorge-englische-version-english-version.pdf>
- 8 K. Wethli (2014), *Benefit-Cost Analysis for Risk Management: Summary of Selected Examples*. Banque mondiale [http://siteresources.worldbank.org/EXTNWDR2013/Resources/8258024-1352909193861/8936935-1356011448215/8986901-1380568255405/WDR15\\_bp\\_BenefitCost\\_Analysis\\_for\\_Risk\\_Management\\_Wethli.pdf](http://siteresources.worldbank.org/EXTNWDR2013/Resources/8258024-1352909193861/8936935-1356011448215/8986901-1380568255405/WDR15_bp_BenefitCost_Analysis_for_Risk_Management_Wethli.pdf)
- 9 G. Stargardter (2017), *Cuts hurt Mexico quake response, outlook ahead of 2018 vote*. Reuters, 28 septembre 2017. <https://www.reuters.com/article/mexico-quake-politics/cuts-hurt-mexico-quake-response-outlook-ahead-of-2018-vote-idUSL2N1M600S>
- 10 Communications personnelles avec des experts en assurance, mars/avril 2018
- 11 Oxfam (2013), *Pas de hasard : Résilience et inégalités face au risque*. [https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file\\_attachments/bp172-no-accident-resilience-inequality-of-risk-210513-fr\\_3.pdf](https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp172-no-accident-resilience-inequality-of-risk-210513-fr_3.pdf)
- 12 Oxfam (2013), *Couverture santé universelle : Pourquoi les personnes en situation de pauvreté sont les laissés-pour-compte des régimes d'assurance maladie*, [https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file\\_attachments/bp176-universal-health-coverage-091013-fr\\_0\\_1.pdf](https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp176-universal-health-coverage-091013-fr_0_1.pdf)
- 13 Une fiscalité progressive est un système qui prélève un taux plus élevé aux personnes à hauts revenus qu'aux personnes à bas revenus.
- 14 S. Hallegatte et al. (2017), *Indestructible : Renforcer la résilience des plus pauvres face aux catastrophes naturelles*, op. cit.
- 15 D. Collins et al. (2009), *Portfolios of the Poor: How the world's poor live on \$2 a day*. <http://www.portfoliosofthepoor.com/index.asp>
- 16 Événement de l'Overseas Development Institute (ODI) : « “Building back better”: a resilient Caribbean », 30 janvier 2018, Londres. <https://www.odi.org/events/4525-building-back-better-resilient-caribbean>

# OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org).



**OXFAM**